

Département de l'Aisne
Arrondissement de SOISSONS
C.C.A.S. de BUCY LE LONG

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Nombre de membres votants : 10

DELIBERATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

* * * * *

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze février à 10 heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de BUCY-LE-LONG se sont réunis dans la salle de la mairie. La séance a été présidée par M. Thierry ROUTIER, Maire.

Présents : MM. et Mmes ROUTIER – POTIER - BERNA – BUTTERWORTH – BATTISACCHI - LEROUX – GREBERT - QUENTIN

Excusés : RAMEZ Catherine représentée par M. POTIER
Piazza Odile – CHAPUIS Karine

Secrétaire de Séance : QUENTIN Nathalie

Date de la convocation : le 08 février 2023

OBJET : TARIF REPAS CCAS

Après avoir délibéré, les membres du CCAS décident à l'unanimité d'autoriser les conjoints et les accompagnants n'ayant pas l'âge ou extérieurs à la commune, à participer au repas et spectacle annuel moyennant une participation correspondant au prix du repas soit 37 €

Pour extrait conforme,
Le Président,
Thierry ROUTIER



The image shows a circular official stamp with the text "COMMUNE DE BUCY-LE-LONG" around the perimeter and "CCAS" in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.